



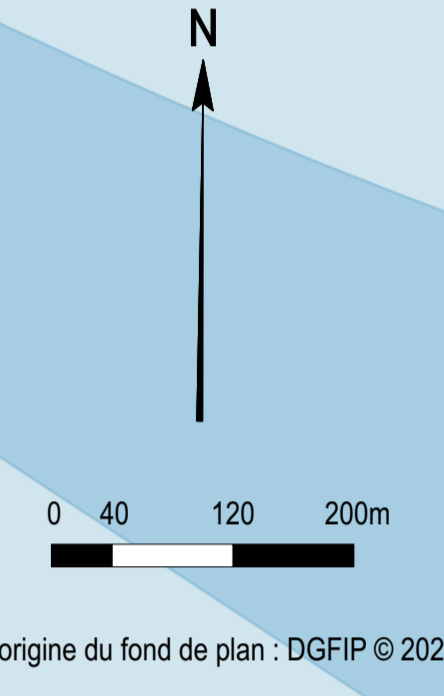

COMMUNAUTÉ URBAINE DE CAEN LA MER
COMMUNE DE OUISTREHAM
PLU - Modification n°1
APPROBATION
va pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire en date du
16 mai 2024
LE PRÉSIDENT Joël BRUNEAU



3b RÈGLEMENT GRAPHIQUE
échelle : 1/5000e

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 mars 2017

commune de
COLLEVILLE-
MONTGOMERY



commune de
SAINT-AUBIN
D'ARQUENAY

commune de
AMFRÉVILLE

commune de
BÉNOUVILLE

RÈGLEMENT GRAPHIQUE :

- LIMITE DE ZONE
- ESPACE BOISÉ À CONSERVER, À PROTÉGER OU À CRÉER
classés en application des articles L113-1 et suivants du Code de l'urbanisme
Note: pour les haies et les alignements d'arbres le symbole est figuratif
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° DE REF	DESIGNATION DE L'OPERATION	COLLECTIVITE BENEFICIAIRE	SURFACE APPROXIMATIVE	VOIRIE	
				EMPRISE	LONGUEUR
1	Aménagement d'un itinéraire cyclable Route de Saint-Aubin d'Arqueny (V.C n°1)	Commune	/	4 m	900 m
2	Aménagement d'un parc relais multimodal	Commune	9 500 m²	/	/
3	Aménagement d'un parc public de stationnement rue de Colleville	Commune	390 m²	/	/
4	Aménagement de la rue du Fontenay	Commune	/	4 m	130 m

- ZONE SPECIALE D'IMPLANTATION
- ÉLÉMENTS ou ENSEMBLES protégés en application des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme
Maillage de haies ou alignement d'arbres > symbole figuratif
- Espaces verts
- Constructions
- Ensembles bâtis
- POUR INFORMATION :
CAVITÉS SOUTERRAINES INVENTORIÉES > symbole figuratif
- PRISE EN COMPTE DE L'ARRÊTÉ PREFECTORAL EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2016 > voir pièces 4a1 et 4b
- ZONES DE RISQUES AUTOUR DE LA CANALISATION DE GAZ
- ZONES DE RISQUES AUTOUR DU DÉPÔT PÉTROLIER ET DE LA CANALISATION TRAPIL
- ZONE INONDABLE : voir le PPR de la Basse Vallée de l'Orne
Les documents en application lors de l'élaboration du PLU sont dans la pièce 4a1 Annexes documentaires.

